

de la campagne électorale. Tout cela était surtout préfiguré dans les gestes posés depuis le 17 septembre, depuis l'entrée en fonction du nouveau gouvernement.

Qu'il s'agisse, par exemple, de l'abolition de la Société des paris sportifs, cette entreprise téméraire n'était pas seulement un mauvais pari, mais aussi la rupture d'un accord conclu avec les provinces par le gouvernement Clark en 1979.

Qu'il s'agisse aussi de la dissolution du centre d'information sur l'unité canadienne dont l'éditorialiste de *La Presse* a pu dire très justement qu'il n'aura servi entre autres qu'à contrarier et irriter les Québécois de toute tendance.

Qu'il s'agisse de l'affaire de Péromont où la prudence et le réalisme justifiaient que les gouvernements en cause permettent la survie à court terme de cette entreprise de façon à ouvrir ainsi la voie à des solutions plus permanentes et plus larges.

Qu'il s'agisse de l'annonce que certaines sociétés de la Couronne étaient mises en vente et que s'amorce ainsi un processus où se redéfinira progressivement le rôle de l'État comme entrepreneur dans des domaines qui relèvent davantage de l'entreprise privée.

Qu'il s'agisse d'une entente intervenue ces jours derniers entre le secrétaire d'État, l'honorable Walter McLean et le ministre de l'Éducation du Québec, M. Yves Bérubé, à propos des subventions aux universités québécoises dans le cadre du programme des centres de spécialisation, une entente dont le secrétaire d'État dans le gouvernement antérieur avait radicalement compromis l'éventualité pour des raisons qui, à l'époque, m'ont paru très obscures, à moins qu'elles n'aient été trop claires comme illustration de l'approche du «Big Brother knows best».

Qu'il s'agisse enfin des nombreuses rencontres que les nouveaux ministres fédéraux ont eues depuis leur entrée en fonction avec leurs homologues des provinces, depuis celles du ministre des Communications jusqu'à celles du ministre d'État aux Transports en passant par celles du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, celles du ministre des Pêches et Océans et plusieurs autres. Dans tous les exemples que je viens d'évoquer concernant les décisions qui ont été prises ou les démarches ministérielles qui ont rétabli le dialogue nécessaire à la compréhension entre les deux ordres de gouvernement, dans tous ces exemples se retrouvent le style et la manière de faire dont le très honorable Brian Mulroney a dit et répété à maintes reprises avant et après l'élection, que ce serait l'un des traits dominants de son gouvernement.

• (1550)

Cette constance et cette continuité, non seulement dans les intentions, mais aussi dans les actions, fondent et corroborent la confiance que les Canadiens ont si clairement exprimée le 4 septembre à son égard et à l'égard de la formation que lui et son parti dirigent.

Honorables sénateurs, au cours de la session qui commence, nous serons, pour notre part, appelés à collaborer à la mise en œuvre au plan de la législation du vaste programme que le gouvernement s'est tracé.

J'ai la conviction que nous saurons assumer intégralement cette responsabilité dans le respect de notre fonction parlementaire et des circonstances particulières où nous sommes placés pour l'exercer.

(Sur la motion du sénateur MacEachen, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne au mardi 13 novembre 1984, à 14 heures.)